

SAIN PAULETOIS





[Photo : Audrey B.]

Amis lecteurs, nous espérons que l'hibernation vous a fait du bien, que cette pause vous a requinqué et que vous êtes pleins d'énergie pour attaquer la nouvelle saison.

Au sein de la rédaction, nous sommes toujours motivés pour faire un journal utile, beau, joyeux et participatif. Ce journal est le reflet de la vie communale, des gens qui composent le village et de la réalité de notre diversité.

Il y a de la place pour les vieux, les jeunes, les zinzins, les simples, les compliqués, les joyeux, les tristes, les intellos et tous ceux qui veulent participer au vivre ensemble.

Il est bon de dire, et de rappeler, que tout ce joyeux mélange est bien ce qui fait le ciment d'une vie riche.

Bonne lecture à vous et portez-vous tous bien !

Yannick, Hélène, Charlotte, Audrey et Jean-Luc

Mairie

Le mot du Maire.....	Page 3
Résultat des élections présidentielles.....	Page 3
Informations communales	Page 4
État civil.....	Page 4

Association Sportive et Culturelle

Le mot de l'ASC, Môm'en atelier.....	Page 5
Chasse aux trésors.....	Page 6
Boîte à livres et Grainothèque.....	Page 7
Marche nordique, Ping pong, QiGong et Sorties nature.....	Page 8

Côté environnement

Apiculture.....	Pages 9 et 10
Collectif Stop Décharge.....	Pages 10 à 12

Écoles

Les maternelles de Saint Paulet.....	Pages 13 et 14
Les enfants de Saint Paulet sur l'ENT.....	Page 15

Comité des fêtes

Journée moteurs.....	Page 16
Fête locale en prévision.....	Page 17

Rubriques ouvertes.....	Pages 17 à 19
--------------------------------	----------------------

Résultats de l'élection présidentielle sur Saint Paulet

PREMIER TOUR

Nombre d'inscrits	162
Nombre de votants	125
Nombres de voix exprimées	121
Nombre de votes blancs	4
Nombre de votes nuls	0

Nathalie Arthaud (LO)	1
Nicolas Dupont-Aignan (DLF)	1
Anne Hidalgo (PS)	4
Yannick Jadot (EELV)	11
Jean Lassalle (RES)	7
Marine Le Pen (RN)	22
Emmanuel Macron (LREM)	30
Jean Luc Melanchon (LFI)	30
Valérie Pécresse (LR)	5
Philippe Poutou (NPA)	1
Fabien Roussel (PCF)	2
Eric Zemmour (REQ)	8

DEUXIEME TOUR

Nombre d'inscrits	162
Nombre de votants	128
Nombres de voix exprimées	112
Nombre de votes blancs	13
Nombre de votes nuls	3

Marine Le Pen (RN)	49
Emmanuel Macron (LREM)	63

Le mot du Maire

La crise sanitaire étant, espérons-le, derrière nous après plus de deux ans de restrictions, nous voilà aujourd'hui confrontés à une autre crise, la guerre aux frontières du sol européen, une situation que nous pensions ne jamais plus connaître.

L'Ukraine, ce pays aux portes de chez nous et dont nous ignorions la situation dans laquelle il se trouvait jusqu'à ce jeudi 24 février, date qu'a choisi la Russie pour lui déclarer la guerre.

Cette crise en appelant une autre, qui celle-ci touche directement à nos portefeuilles, c'est la crise économique.

Nous prenons conscience tous les jours un peu plus de notre dépendance aux matières premières que nous apportent ces pays que nous pensions isolés et inutiles.

Le fer, l'aluminium, les céréales, le gaz, le pétrole et bien d'autres produits qui sont indispensables pour notre vie quotidienne deviennent chaque jour un peu plus chers ou rares.

Nous ne pouvons que souhaiter que cette guerre aux portes de l'Europe s'achève au plus tôt et que chaque citoyen Ukrainien puisse retrouver la paix dans son pays.



Gérard Lamarque

Les horaires des espaces écologiques (anciennement « déchetteries ») les plus proches :

Castelnaudary : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 16h45

Labastide d'Anjou : le mardi, vendredi et samedi de 8h à 12h et 14h à 16h45

Saint Papoul : le mercredi de 8h à 12h et 14h à 16h45, le samedi 14h à 16h45.

Informations communales

Le Dimanche 27/03/2022 notre secrétaire de mairie Françoise Rey (qui travaille aussi aux mairies de Montmaur et de Les Cassés) a fêté son départ à la retraite, entourée des actuels et anciens maires des trois communes, ainsi que ses proches et des élus ayant travaillé avec elle.

La bonne humeur était bien sûr au rendez-vous, et c'est avec une certaine émotion que tous les présents ont loué la qualité du travail de Françoise.

Nous lui souhaitons de grandes et belles choses pour sa nouvelle vie.

Autres informations communales

Un marché nocturne se tiendra à Saint Paulet le 30/06/2022

Le conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition communaux, ceux-ci seront donc inchangés.

La deuxième semaine de Mai, démarrera le déminage de la « carrière Assalit », le nettoyage se fera à la suite.

Depuis quelques semaines, la mairie a installé un support pour vélos à côté de l'école.



Le poids public de Saint Paulet [Photo : Audrey B.]

Etat civil

Bonjour,

Je m'appelle **Robin Clerc**
Je suis né le 20 Avril à 17h02
Je mesure 47 cm et je pèse 3,230 kg, ma grande sœur et mon grand frère sont très heureux, mes parents Alexandra et William sont ravis, et mon grand-père Roland est aux anges.



Association Sportive et Culturelle

Adhérez à nos idées et à l'ASC !

N'oubliez pas de prendre votre adhésion annuelle à l'Association Sportive et Culturelle de Saint Paulet !

Elle **vous** permet d'être informé de nos spectacles et nos activités et **nous** permet d'organiser des moments sportifs ou festifs en rémunérant correctement les artistes et les intervenants.



Soirée reggae du samedi 4 décembre 2021



Môm'en atelier

Le 13 février les mô'm'en atelier ont pu se retrouver à la maison des associations pour 2 heures de dessin sur le thème du félin dans la jungle. Nous nous sommes inspirés des dessins d'une illustratrice nommée Martina Zoltaszek. Nous avons travaillé les proportions de l'animal et les motifs floraux. Les artistes du jour étaient d'une grande concentration et ont fait de beaux dessins colorés.

Bravo et à bientôt !

Sophie L.



AGENDA 2022

Nos projets ...

1^{er} Mai : Chasse aux trésors autour du village pour les grands et les petits

15 Mai : Troc plants et plantes

2 Juillet : Théâtre avec la troupe « Le Castelet des métamorphoses » de Castelnaudary

3 Septembre : Grands concerts sur une soirée pour un Festival « Le son des champs » version 2022

Et toutes les activités sportives qui continuent tout au long de l'année

Activités proposées :

Qi gong : le mardi à 18h30

Tennis de table : le jeudi à 19h

Marche nordique : le samedi à 9h30

Des sorties nature régulières

Des ateliers pour les enfants

Des concerts, des spectacles et des animations

Et maintenant une grainothèque ...

Mais surtout, une équipe de bénévoles motivés et un public formidable... Venez nous rejoindre !!!

Adhésion annuelle : 5€

Voir Patricia : 07 86 43 39 71 ou Hélène : 06 72 44 09 65



Soirée Cabaret

Le samedi 25 Mars a été une très belle soirée pour notre association. D'abord le grand plaisir de retrouver un public nombreux, sans masque et sans contrôle à l'entrée. Et un spectacle « Cabaret » de grande qualité avec 4 artistes issus du monde du cirque : clown, marionnettiste, raconteur d'histoires et musicien. Des numéros variés qui se sont enchaînés avec de courts intermèdes musicaux version rock, pour animer deux heures de spectacle sans une seconde d'ennui. Plus de 90 personnes, enfants compris, se sont laissés prendre par ce rythme, ont ri, applaudi, tapé dans les mains et ont fait honneur à la buvette et à la petite restauration avant et après le spectacle. Un grand merci aux artistes et aux bénévoles.

Hélène R.



Chasse aux trésors

Une grande réussite pour cette première chasse aux trésors organisée par l'ASC le dimanche 1^{er} Mai.

Une météo idéale, une centaine de participants (selon les organisateurs, 2000 selon Yann ...) souriants et motivés, 20 épreuves sportives, scientifiques, amusantes, imaginatives, pour les grands et les petits, bref un très, très bon moment partagé.

Merci à toutes les personnes qui ont fourni les lots magnifiques et variés, tout le monde y a trouvé son compte. Merci à Gaby pour ses délicieux petits pains qui sont partis comme des petits pains !!!

Et enfin un grand merci à tous ceux qui ont donné de leur temps, de leur énergie pour l'organisation, ont fait preuve d'une grande imagination pour constituer les 20 épreuves et toujours, toujours dans la bonne humeur : Yann, Joël, Sophie, Florence, Célia, Nick, Patricia, Jérôme, Max, Yaïro, Sarata, Audrey, David et bien sûr Bertrand pour sa belle affiche.

Hélène R.



Boîte à livres

Bientôt, notre charmant village verra son plus petit bâtiment communal, le **Poids Public**, reprendre du service.

Longtemps désaffecté, puis entre autre, lieu de dépôt d'huile usagées, de vieux habits et tissus, que sais-je encore, il va désormais avoir une nouvelle vocation que nous espérons fédératrice.

Il sera un point d'échange de livres (classiques littéraires, romans, documentaires, BD adultes et enfants, bibliographies...) et de diverses graines (fleurs, légumes).

Son accès sera totalement libre et gratuit, sans horaires fixes, ainsi chacun pourra venir à loisir y retirer ou déposer des livres (bon état exigé), des graines et plantes, dans un premier temps, car toutes autres idées, de partage désintéressé, seront les bienvenues.

Chacun a bien compris que l'on y trouvera uniquement ce qu'on y aura emmené, c'est exactement la vocation de l'Auberge Espagnole, propice aussi aux rencontres entre passionnés.

Personnellement, lorsque ce projet devenu réalité sera sur les rails, j'y cesserai mon activité, en parfait accord avec notre maire, non sans avoir souhaité très bon vent à ce lieu fédérateur.

Guy A.

Grainothèque

Nouvelle activité ASC autour du potager !

En février, nous avons démarré la saison avec « l'Apéro-graines » pour échanger les graines potagères et de fleurs. Le St Pauletois ayant pris du retard, l'information n'a pas pu être suffisamment diffusée mais nous comptons remettre cette initiative l'année prochaine. Vous pouvez donc réserver un dimanche matin de février 2023 dès à présent !

En attendant, les graines récoltées nous ont permis de mettre en place la « grainothèque » qui se trouve dans l'espace Boîte à livres de St Paulet. L'idée reste identique à celle de la boîte à livres : venez vous servir et éventuellement rajouter des graines.

Pour faire suite, nous avons prévu de continuer par le troc de plants et plantes le 15 mai afin de pouvoir mutualiser nos trouvailles potagères entre jardiniers en herbe.

Amateurs, semi-professionnels, curieux ou de passage, vous êtes tous les bienvenus à chaque fois !

Florence G.

Recette de l'huile de Millepertuis

En vous promenant, vous l'avez sûrement déjà croisée. Elle est aussi appelée « Herbe de la St-jean ». Vous pouvez la récolter en juin et juillet. L'huile de Millepertuis est très efficace pour soulager les brûlures, coups de soleil et Erythèmes fessiers.



Voici la recette

- Ramasser les fleurs jaunes et les mettre dans un bocal (si vos doigts deviennent rouges, vous ne vous êtes pas trompés de fleur).
- Recouvrir d'huile d'Olive et laisser votre pot 1 mois au soleil
- Filtrer avec une gaze fine
- Mettre en bouteille



Troc du jardinier

Nous vous proposons un Apéro troc de plants, plantes et matériel de jardinier **DIMANCHE 15 MAI** à partir de 11h dans le pré en face de la salle des fêtes.

Venez échanger vos plants potagers, de fleurs, plantes, matériel de jardinage ou toute autres belles idées.

N'hésitez pas à venir, même si vous n'avez pas de plants...

Florence G.

Marche nordique

Les samedis matins, la marche nordique réunit, toujours dans la bonne humeur, un petit groupe de marcheurs équipés de leurs bâtons et prêts à suivre Roland sur les chemins de St Paulet et environs.

Audrey B.



Ping Pong

Le ping-pong continue le jeudi de 18h45 à 20h à la Salle des Fêtes.



Pour faire du sport en s'amusant, débutants ou seniors, venez nous rejoindre ! C'est gratuit, il vous faut juste prendre l'adhésion annuelle de 5€ à l'ASC.

David R.

QiGong

Qi signifie mouvement-circulation...
Instant à apprécier
Gestes lents, doux et continus
Ouverture-accueil des sensations
Nature des gestes de sa respiration
Goûter, observer ses sens en éveil

Et les dates des RDV mensuels du samedi matin : 14 mai et 11 juin
Stage d'été le 9 et 10 juillet
Bien sur: nos moments "zen" du mardi 18h30 à 19h30...

A tout bientôt, Chaleureusement,

Corinne N.



Sorties nature

Programme « Découvrons ENSEMBLE les espaces naturels sensibles de l'Aude ! »

En espérant vous voir nombreux profiter des bienfaits de notre belle nature audoise, ci-dessous, le récapitulatif des animations effectuées par l'ASC Saint-Paulet et l'association Ecodiv, que ce soit par moi-même et/ou mon collègue Jean Muratet.

Merci par avance de vous inscrire auprès des référents des balades (téléphone ou mail, attention utiliser mon adresse personnelle drichin@free.fr !), afin que tout soit centralisé par la même personne.

25/05, 14h30-18h : "Entre garrigue et châtaigniers"
à Villeneuve-Minervois, par Ecodiv

04/06, 14h-17h30 : "Face au réchauffement climatique"
à Saissac, par Ecodiv

02/07, 9h30-13h : "Un gisement de diversité !" à Issel, par ASC

02/07, 14h30-18h : "Aux sources de la Vernassonne"
à Saissac, par Ecodiv

La brochure numérique PDF de l'intégralité des animations (presque 200 entre avril et novembre !) est en ligne sur le site internet espacesnaturelssensibles.aude.fr

La version papier vient juste de sortir, vous pouvez notamment la trouver dans les offices de tourisme et à la mairie de Saint-Paulet.

David R.

0618754319

8

11^e édition
avril à novembre 2022

Près de
200 sorties
nature
gratuites

DÉCOUVRONS ENSEMBLE
LES ESPACES
NATURELS
sensibles
de l'Aude

Des sorties accessibles à tous,
pour découvrir les merveilles naturelles de l'Aude
de manière insolite, pédagogique ou ludique.

Le printemps 2022 a connu ses jours de fort vent d'autan, de froid, de giboulées, autant d'évènements qui nous mettent à rude épreuve et qui perturbent aussi la vie de nos chères abeilles ; C'est là également que l'apiculteur se doit d'intervenir !

En effet, s'il veut récolter du miel, du pollen, de la propolis et de la gelée royale, l'apiculteur doit être avant tout près de ses abeilles et être un éleveur, un producteur d'abeilles. Et si on n'osait l'expression, il doit devenir aussi un « soigneur » au même titre que celui qui s'occupe de ses animaux ; « soigner » au sens de prendre soin de ses abeilles tout autant que les guérir de leurs maladies. Pérenniser son cheptel, c'est en assurer la survie année après année et c'est actuellement l'une des conditions premières pour une apiculture durable.

Comme annoncé dans le précédent St Pauletois, dans cette édition nous parlerons des 3 autres produits que les abeilles ont cette capacité à produire : la cire, la gelée royale et le venin.



LA CIRE : Pour confectionner ses rayons, l'abeille produit de la cire ; elle utilise du nectar ou du miel pour la produire. Le processus biochimique impliqué est complexe et demande de la part de l'abeille beaucoup d'énergie, d'où l'expression très imagée employée par les observateurs de « sueur des abeilles ». Pour tout vous dire, pour produire 60 grammes de cire d'abeille il faut environ 1 kg absorbé de ce carburant qu'est le miel pour l'abeille. Sachant qu'il faut environ 400g de cire utilisée dans une ruche de taille moyenne, les abeilles devront donc absorber 7 kg de miel pour en assurer les constructions.

La cire à usage humain est un produit de diversification, elle est employée dans les encaustiques ou certains enduits, et elle permet de traiter les bois. Elle entre aussi dans la composition de nombreux produits cosmétiques (rouge à lèvres, crème...) et pharmaceutiques.

Photo 1 : Abeilles ouvrières construisant 1 rayon avec de la cire produite par leurs glandes cirières

LA GELÉE ROYALE : La gelée royale est la substance la plus élaborée de la ruche, et elle est la clé du développement de toute la colonie. Comme son nom l'indique, la gelée royale est la source d'alimentation de la reine des abeilles. Cette sécrétion provient principalement des glandes pharyngiennes situées dans la tête des jeunes abeilles nourrices. La protéine contenue dans cette sécrétion dérive essentiellement du pollen que les abeilles ingèrent en grande quantité.

La gelée royale est donnée à toutes les larves pendant leurs 3 premiers jours, puis aux seules larves de reines et jusqu'à la fin de vie de celle-ci ; C'est cette nourriture qui permet une espérance de vie moyenne d'une reine de 1 à 3 ans, compte tenu des agressions extérieures (pesticides, etc...), alors qu'une ouvrière abeille vit en moyenne 4 à 6 semaines pendant la période de grande activité au printemps et en été. Les abeilles élevées en fin de saison (fin d'été, début d'automne) peuvent survivre jusqu'au printemps, soit environ 5 mois, car elles sont peu actives ou mobilisées pendant la saison froide pour se nourrir et climatiser la ruche.



Photo 2 : Gelée royale tapissant une cellule de reine

Depuis les années 50, de nombreuses études ont été réalisées pour analyser la gelée royale et ses bienfaits, mais aussi pour percer ses mystères. Grâce à cela, on a pu s'apercevoir de toute la richesse de cet actif de la ruche. Dans sa composition, on trouve de l'eau, des acides aminés, des vitamines (B3, B5, B6, zinc), des minéraux, des oligoéléments, du phosphore..., tous ces composants montrent donc que la gelée royale a, à elle seule, de nombreuses propriétés.

LE VENIN : Même si le nom de ce produit peu faire un peu frémir, sachons que le venin d'abeille possède comme les autres produits de la ruche, certaines propriétés utilisées en médecine.

Seuls les individus femelles produisent du venin.

Le venin d'abeille est un mélange de protéine au PH basique, dont l'odeur amère (acétate d'isoamyle) rend les abeilles très agressives. Attention donc à ne pas écraser une abeille à proximité d'une ruche ce qui pourrait déclencher une alarme générale suivi d'une attaque en règle qui s'accompagnerait bien évidemment de piqûres. D'où l'importance d'être bien protégé dans sa vareuse ou combinaison de protection lorsque nous avons à intervenir sur une ruche !

Etudié par des chercheurs en médecine pour son action remarquable sur les rhumatismes, le venin est par ailleurs utilisé par l'industrie chimique comme élément de base dans la production de la phospholipase a2, 1 peptide très actif. C'est vrai que ce sont des termes un peu rébarbatifs pour le commun des mortels que nous sommes pour la plupart d'entre nous mais cela fait partie des choses complexes qui touchent le règne animal et les progrès dans le domaine de la santé.

Ceci dit, la prochaine fois nous aborderons les étapes de la vie d'une abeille ouvrière car celle-ci ne se résume pas qu'au butinage. A bientôt,

Fred V. Apiculteur du Causse



Photo 3 : Abeille prête à piquer

Collectif Stop Décharge



Et sur le Causse, que se passe-t-il ?

De l'extérieur, rien ne bouge pour le moment sur la décharge sauvage ASSALIT mais le collectif veille et un œil attentif aura remarqué l'apparition dernièrement d'un nouvel arrêté municipal sur la grille d'entrée du terrain (cf. en fin d'article).

En ce qui concerne les événements marquants et les actions du collectif, nous noterons :

En octobre, un courrier aux autorités

Dès le mois d'octobre, le collectif, via l'association ECODIV, a adressé un courrier aux autorités administratives afin de connaître les actions concrètes et les sanctions réelles que celles-ci comptaient prendre à l'encontre de M. ASSALIT qui, comme nous

l'indiquions et le savons tous, a ignoré ou désobéi sciemment aux précédentes mises en demeure des services de l'Etat. Aucune réponse à ce courrier n'a pour le moment été reçue.

En décembre, un entretien avec VALECO

Au mois de Décembre, des membres du collectif ont obtenu une entrevue avec VALECO (le porteur de projet ndlr) au cours de laquelle il est ressorti que l'entreprise était désireuse de débiter les travaux le plus rapidement possible en faisant évacuer les déchets visibles et sensibles (bonbonnes de gaz, pneus, obus, boues, bois) et en laissant sur place les déchets inertes. Ce dernier point semble entrer en contradiction avec le permis de construire et les arrêtés préfectoraux en cours qui stipulent que l'ensemble des déchets doit être évacué. De plus, les dépôts ayant eu lieu sur des dizaines d'années et le sol aplani de nombreuses fois, l'assurance de l'innocuité des gravats est difficile (voire impossible) à établir.

Ainsi, comme nous pouvions nous y attendre, les entreprises prenant part aux projets d'énergie renouvelables semblent guidées avant tout par une volonté financière et non par la protection de l'environnement et de la biodiversité, et, à ce titre, toute modification du projet ayant pour objectif de protéger les espèces présentes (notamment la Zygène Cendrée) semblent inenvisageables.

Des nouvelles du Causse...suite

Au cours de cet entretien, VALECO s'est par ailleurs engagé à communiquer (enfin), les résultats des analyses effectuées. Le rapport a été effectivement transmis par la suite au collectif. Ce document de plus 80 pages, patiemment décortiqué par les membres les plus motivé·e·s, mentionne notamment que :

- L'activité « carrière » a cessé en 2001 avec ensuite l'apport régulier et le stockage de divers déchets (remblais, bois, béton, pneus, ferraille, plastique). Pour rappel, la mairie de St-Paulet a alerté le conseil général dès 2003 puis la préfecture en 2005.
- La nature du sol (calcaire lacustre) présente une perméabilité de fractures et d'interstices.
- L'état des lieux des sols donne une image assez représentative de la quantité de déchets du site :
 - o Environ 1,8 hectare de remblais divers sur une hauteur maximale de 5m ;
 - o Environ 0,6 hectare de déchets verts pouvant contenir des éléments métalliques (grillage, barbelé, câble électrique...) ;
 - o 3 bennes de stockage de ferraille ;
 - o Des tas de terres et boues issues vraisemblablement de curages du canal du midi ;
 - o Des morceaux de fibrociments, poutres de béton armé, bouteilles de gaz vides, pneus, bitume, enrobé de gravats etc. ;
 - o La présence d'une petite fosse ayant servi de site d'incinération ;
 - o Une pollution hétérogène de certaines zones aux métaux lourds (Chrome, Zinc, Cuivre notamment) et à l'amiante.
- Les prélèvements d'eau réalisés dans deux puits (l'un de la carrière Semenou, l'autre dans le village) ne mettent pas en évidence de pollutions en éléments métalliques ou en hydrocarbure. Cependant, les prélèvements sont arrivés en laboratoire plus de 10 jours après leur réalisation et, de ce fait, les résultats vis-à-vis d'une possible pollution organique et en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAPs) se révèlent non-exploitable.



Au niveau des préconisations, ce rapport de MICA environnement indique que :

- Les terres impactées en métaux lourds et en composés organiques peuvent rester en place tant qu'elles restent confinées sous un écran (tout en conservant une traçabilité pérenne des terres laissées sur site) ;
- Les matériaux amiantés doivent être retirés et envoyés vers une filière d'élimination adaptée ;
- Des investigations complémentaires sont nécessaires autour d'un des sites de prélèvement ;

En février, un article dans la Dépêche et un arrêté préfectoral

- Le 24 février, un article paraît dans La Dépêche (sous l'impulsion d'un des membres du collectif) où figure un résumé des éléments mentionnés ci-dessus. La journaliste a réussi à obtenir une réponse de M. ASSALIT où il déclare : « Il y a eu un diagnostic initial en 2006 qui a fait état de 99% d'inertes pour ne pas dire 100%. Idem lors des dernières analyses : que du gravât, pas de plastique, de bois, de plâtre... ». Cette déclaration a de quoi interloquer, à plusieurs titres :
 - o D'une part 99% d'inerte sur un tel tonnage de déchets peut signifier une quantité non-négligeable de matière potentiellement polluantes ;
 - o Ensuite, cette déclaration va à l'encontre des dernières analyses (ou d'un simple coup d'œil sur le site) concernant la nature des déchets présents.
 - o Elle constitue (s'il en fallait un de plus), un aveu supplémentaire du non-respect de la réglementation et des précédentes décisions de l'Etat.
- Le même jour, un arrêté préfectoral a été pris suite au fait que le délai accordé par le précédent arrêté imposant « une remise en état du site en procédant à l'évacuation de la totalité des déchets présents » et « la réalisation d'un diagnostic environnemental » est largement dépassé sans qu'aucune action n'ait été entreprise. L'arrêté stipule que :
 - o La somme de 122 000 € est immédiatement consignée sur les comptes de M.ASSALIT (correspondant à 95 000€ pour l'évacuation des déchets, notamment explosifs, et la remise en état du site et à 27 000 € pour la réalisation d'un diagnostic environnemental du site) ;
 - o Cette somme pourra être restituée à M.ASSALIT au fur et à mesure de l'exécution des mesures prescrites ou utilisée directement s'il ne les réalise pas.

Des nouvelles du Causse...suite

Ces mesures semblent aller dans le bon sens mais souffrent tout de même de plusieurs lacunes dont notamment le risque qui existe que M.ASSALIT évacue les déchets de façon illégale une nouvelle fois et récupère donc son argent sans se plier aux règles et lois en vigueur. A ce titre, il faudra que les services de l'Etat soient attentifs à la réalité et à la légalité de ces enlèvements. En outre, il est regrettable que cet arrêté ne donne pas de date butoir avant une évacuation d'office via l'argent consigné. La bonne foi de M.ASSALIT ne peut en effet malheureusement plus faire partie de l'équation. Enfin, si tous les déchets sont à évacuer et l'ensemble du site à remettre en état, 95 000 € semble être une somme assez faible au regard des volumes en jeu.

En avril, un arrêté municipal et peut-être un déminage à venir

Le 11 Avril, un arrêté municipal est pris suite aux prescriptions du service de déminage afin d'autoriser M.ASSALIT à pénétrer sur son terrain afin de procéder à une préparation du site avant l'intervention des services de déminage. En espérant que celui-ci se passe dans les meilleures conditions possibles et que M.ASSALIT ne profite pas de cette nouvelle autorisation pour procéder à l'enlèvement sauvages d'une partie de ses dépôts.

Et maintenant ?

Comme toujours, le collectif sera là pour poursuivre sa veille citoyenne. Il nous semble que les actions mises en œuvre ont un certain impact sur la gestion des autorités vis à vis de ce dossier sensible qui aurait très certainement pu rester sous les radars. Et cet état de fait nous pousse à poursuivre notre action. Pour la suite, une de nos grandes craintes est que M.ASSALIT poursuive son activité ailleurs, sur un autre terrain, voire y évacue les immondices du causse. Nos résultats se trouveraient annihilés si cette pollution n'était en réalité que déplacée chez nos voisins.

Cette affaire continue à laisser l'impression amère que les pollueurs sont rarement les payeurs, que les intentions environnementales cachent souvent des affaires de gros sous et que les localités, leurs habitantes et leurs habitants profitent rarement de ces grands projets. En effet, dans cette affaire, la commune n'aura aucune retombée si ce projet voit le jour. Ni économique comme c'est parfois le cas dans d'autres projets de ce type, ni écologique avec la destruction de lieux de vie pour des espèces protégées. Lieux qui auraient pu être préservés et aménagés en espace pédagogique afin que tous et toutes puissent connaître et admirer la richesse et la diversité du vivant qui nous entoure.

Profitons du printemps, veillons notre beau causse, et la suite dans un prochain épisode...

*Hugo R.
Pour le collectif
Stop-Décharge Sur le Causse*



Les écoles

Les maternelles de Saint Paulet

Projet carnaval et crêpes : Parce qu'à l'école de St Paulet , petits et grandes sont gourmands, toutes les occasions de manger sont bonnes. En février, le carnaval et la confection de crêpes sont attendus...



Grillotine et les ours : L'ours est l'animal de l'année et de nombreuses activités lui sont réservées. Grillotine nous a présenté un spectacle sur les ours, à la plus grande joie de la MAM et des maternelles.

Projet « pour que chaque jour compte » : Depuis quelques années, l'école de St Paulet participe aux 100 jours d'école. Le but: fêter le 100ème jour d'école avec du travail de numération et de création.



Avec les jours de fermeture de la classe en raison du covid, ce jour était le vendredi 11 mars.

La majorité des enfants sont venus avec leur création réalisée en famille. Après avoir détaillé chaque œuvre, nous avons travaillé sur des collections de 10 objets.

En classe, nous avons fabriqué un ours des 100.



Bal à l'école : En mars, l'école a participé à l'action du département « bal à l'école ». C'est devant 5 autres classes que les maternelles ont présenté les danses imposées et de création. Ils étaient les plus petits mais ont brillamment évolué sur l'espace. Cathy et Odile sont particulièrement fières d'eux !!!

Après un pique-nique sur l'herbe à Villepinte , ils ont fait le tour du grand bassin de Castelnaudary. Le projet du regroupement étant l'Occitanie , ils ont pu découvrir (ou redécouvrir) le joyau qu'est notre Canal du Midi.



Les maternelles...suite



Les plantations : Il restait aux parents de Jeanne quelques graines après leur action « troc de graines ». Ils en ont fait profiter la classe.

Nous avons planté des fleurs...et attendons de les voir grandir ! Mais selon l'avis des enfants, c'est long d'attendre !!!



Les patins : Comme chaque année, les Moyens de l'école démarrent un cycle patins à roulettes. De grands moments de joie partagée et de chutes aussi.

Quelques dates de fin d'année

(si la Covid nous laisse enfin tranquille) :

24 mai: sortie du regroupement à Chalabre

16 juin : Grillotine pour un spectacle sur l'amitié, le partage

24 juin : spectacle du regroupement à 18h à Soupex

Le poisson d'avril : Beaucoup d'excitation le 1^{er} avril ! Les enfants ont trouvé la porte de l'école close. Ils ont attendu...au bout d'un moment la porte s'est ouverte pour une farandole endiablée, sous l'œil amusé de mamans. Témoignage d'une maman...

« Étonnant accueil à l'école de St Paulet. Alors que le bus arrive, Cathy, habituellement toujours ponctuelle, ne vient pas accueillir les enfants qui descendent du bus. Béa, complice, les conduit dans la cour de récréation mais doit repartir avec le bus qui continue sa tournée.

Les enfants discutent entre eux, patientent sous les 2°C de ce matin-là. Puis, finissent par se tourner vers les quelques parents présents. « Mais que se passe-t-il ? L'école est fermée ! ». Les suppositions vont bon train et finalement tous s'accordent pour dire que Cathy et Maîtresse Odile dorment sur leurs lits de sieste DANS l'école.

Ils hurlent alors à la porte pour les réveiller, mais rien n'y fait. Elles doivent avoir le sommeil lourd ! Les enfants essaient l'autre porte puis échafaudent des plans de « comment les réveiller » : en hurlant, en chantant, « en sortant nos goûters, ça ça va les faire venir ! » dira l'un d'entre eux qui semble avoir bien cerné sa maîtresse et son ATSEM ! 20 minutes plus tard, le bus revient avec les enfants des CASSES et là, la porte s'ouvre, la musique résonne dans l'école et au-delà... Ça y est, elles sont réveillées !

Les enfants peuvent danser avec leur maîtresse dans la cour avant de rentrer en classe. Ce début de journée les aura bien réveillés et aura amené des sourires complices à tous ceux qui passaient devant l'école ce matin-là. »

Audrey B.



Sylvie avait fait des farces: des poissons dessinés partout, les feuilles à l'envers... Du coup nous aussi on lui a fait une farce: nous avons réalisé une tour de chaises !!! A l'année prochaine...



Les écoles du RPI

Mercredi 16 mars : C'est le rendez-vous de la traditionnelle fête des 100 jours d'école aux Cassès. Les enfants ont pu venir en étant déguisés et amener leurs jolies et originales collections de 100 objets. Tout le couloir de l'école est ensuite resté un moment décoré de leurs belles collections.

Jedi 17 avril : Le vent s'est enfin calmé, le ciel est dégagé. Les enfants du RPI sont en forme. Tous les critères sont réunis pour passer une belle matinée à la course des écoles organisée à Castelnaudary. Ce matin, le rendez-vous est donné au camping la Giraille pour le Top départ de la fameuse CASSOLETTE ! Tous ont très bien couru. Bravo aux enfants pour leurs efforts et leurs sourires.

Audrey B.



« Au début on doit saluer pour rentrer dans le tatami. Quand le maitre nous le dit, on salue. Quand le maitre dit position combat, on met les eux poings en position pour se protéger le visage.

On doit faire des coups de pieds et coups de poings. Pour les coups de pieds, il ne faut pas frapper dans les pieds.

Je fais du taekwondo depuis trois ans et ça me plait bien, ça me défoule et j'ai appris la souplesse. »

« C'est un club où on apprend à faire du ski. Ça se passe au Mont-d'Olmes tous les samedis. On va à la corde, au tire-fesses, et on prend le télésiège pour aller sur les pistes vertes et bleues. Le bus arrive à 8h à Castelnaudary et revient à 18h. On va manger au Refuge le midi. J'aime bien y aller parce que j'ai beaucoup progressé et je me suis fait des copines. »



Les enfants de Saint Paullet sur l'ENT

« Dans la classe, on a un nouveau vidéo projecteur avec TBI, tableau interactif. On a regardé deux "C'est pas sorcier". Il y a une télécommande et un stylo. Il fonctionne comme une souris de tableau. J'ai bien aimé le "C'est pas sorcier" Les états de l'eau. »

« Le jeu du dictionnaire c'est tous les mercredis. On doit choisir une lettre dans le dictionnaire et puis on choisit un mot à la lettre choisie. Moi j'aime bien le jeu du dictionnaire parce que j'aime bien deviner. Par exemple, la lettre m. m... : n.m. Objet dont on se couvre l e visage pour se déguiser. Des ... de carnaval. »

Comité des fêtes

Le comité des fêtes voulait sortir de son sommeil !
Chose faite avec la **journée moteur** du Dimanche 17 Avril.

Nous avons commencé le week-end tout en douceur avec un Aligot/Saucisse, préparé par le Traiteur de Lempaut « Saveurs à Domicile », super soirée auquel 147 convives étaient présents, contents de se retrouver et de pouvoir danser jusqu'à 2h30.

Et le Dimanche !!!! Woooooh comment dire que cette journée nous a totalement bien réveillé, un succès énorme !!! Cette journée était dédiée à Mathieu, vu que c'était son idée, et nous sommes fiers d'avoir pu réaliser son souhait et on espère que de là où il se trouve il est fier lui aussi.

Nous tenons à remercier les « Crapeuteurs » qui nous ont suivi pour cette journée ainsi que tous les autres clubs qui, sans eux, cette journée n'aurait jamais été ce qu'elle a été : un énorme et incroyable travail a été fourni avant le jour J :

- Le **Trial club** de la Montagne Noire
- **Gérard et Nicolas** et leurs équipes pour ces superbes zones
- **DVF Pit Bike Team**
- et sa Team pour son super **Damien Page** rain
- Le **club d'aéromodélisme**
- **Thierry Semenou**
- Le **Club des Anciennes voitures**
- Le **Club Castel Vintage** qui ont été présents toute la journée.

Et surtout un grand merci à **Didier Semenou** pour le travail qu'il a fourni pour avoir un terrain nickel et aux bénévoles qui, toute la journée du Dimanche, nous ont donné un sacré coup de main au niveau des 2 buvettes et à la sandwicherie : plus de 410 sandwiches vendus soit plus de 80kg de viande grillée et a peu près 110kg de frites cuites sur place. Un énorme boulot, mais quel plaisir de redémarrer comme ça et de recevoir plein de compliments, de félicitations !!

UN TRÈS GRAND MERCI A TOUS !



Photographies prises par le photographe Hubert Loriot

Comité des fêtes...suite

Pour la suite des évènements, la fête locale arrive à grand pas, le dernier week-end de Mai.

- Le début de la fête démarrera le jeudi 26 jour férié par une pétanque, soit en journée ou en soirée.
- Le vendredi soir avec le « Swing Truck » nouveau concept, la soirée débutera avec un « bar à vinyles » qui sera à disposition du public et vous pourrez choisir votre vinyl pour le mettre dans le juke-box. Grillade prévue pour passer une petite soirée sympa.
- Le Samedi, Cassoulet suivi de l'orchestre TNT. La journée du samedi, les « Crapauteurs » organise leur parcours trialisant et parcours « karmen trophy » parcours féminin.
- Le dimanche au Monument aux Morts suivi du traditionnel apéro.

Nous sommes dans la préparation de tout ça, il peut y avoir quelques changements rien n'est encore fixé sauf la partie musicale.

Le Comité



Rubriques ouvertes

Fleurissement du village

« Un simple regard posé sur une fleur et voilà une journée remplie de bonheur »

Céline Blondeau

Aussi, le samedi 22 avril au matin, Vivi, Sylvie, Sébastien, Florence, Caroline, Maya et Audrey se sont retrouvés pour implanter Ipomées, Géraniums, Œillets, Verveines, Fuchsias, graines de Tournesols et Capucines au centre du village.

À nous tous de poser nos regards dessus maintenant 😊

Audrey B.

Objet insolite

Réponse de l'objet insolite proposé dans le n° 93 (octobre 2021) :

Ces « crochets » servaient (et bien sûr peuvent encore servir) à aider à déplacer et ranger les balles de foin ou de paille (les petites rectangulaires bien sûr, qui pèsent environ entre 45 et 55 kgs en fonction du réglage de la presse).



Je m'appelle Myrtille (Tilly).

J'ai 13 ans, je suis une femelle avec de longs poils noirs et j'habite à Saint-Paulet. Je vis avec ma famille d'accueil mais j'ai besoin d'un "foyer pour toujours" qui soit calme et patient car il me faut beaucoup de temps pour apprendre à connaître de nouvelles personnes.

Je suis très timide, heureuse de dormir au soleil toute la journée et j'adore ma nourriture. Je n'aime pas avoir d'autres animaux dans la Mayson, cela me fait peur.

Pouvez-vous me trouver une nouvelle maison ? Pour plus d'informations, contactez : celiathompson@orange.com ou 06 70 54 77 07



Trouvé chatte adulte tigrée à proximité de la rigole le week-end de Pâques. Ni pucée ni tatouée.
Pour plus d'informations, contacter Charlotte au 06.87.12.24.68



Un nouveau correspondant à la Dépêche du Midi

Dominique SEMENOU est le nouveau correspondant de la Dépêche du Midi sur notre village depuis le 1^{er} Octobre 2021.

Pour toute demande d'insertion d'un article dans ce journal, vous pouvez le contacter au 06 23 70 02 42 ou par mail à dominiquesemenou@orange.fr

Histoire dingue

Mots et spécialités locales, mise au point importante

Le constat est simple ! Chacun fait et dit ce qu'il veut... Ça ne peut plus durer, il faut de l'unicité, de la règle intangible et une seule et même voix. En effet, trop d'approximations, trop d'adaptations, trop de simplifications égrainent certains mots communs et, en particulier, ceux en patois. Je veux bien qu'il faille des particularités, mais qu'ils y en aient au sein du même village, c'est trop !

Je souhaite mettre au point la véritable orthographe, ou la véritable diction de certains mots, entendus et, trop souvent, dits de façon aléatoire. Cette façon de dire et d'écrire sera un rocher où s'accrocheront les moules que nous sommes.

L'asperge sauvage sera le premier d'une longue cordée de reprise en main. Responchous, Respunchos, Respounchouss, il faut se mettre d'accord !

Le village voisin est un exemple criant de cette approximation individuelle. Lèssss Cassèssss, Les Casses, les Cassés. Chacun faisant semblant d'être outré d'entendre l'autre le dire différemment, « t'es pas du coin, toi ? »

Même un phénomène naturel a le droit d'être maltraité ! Le vent d'Autan, le vent des Fous, le vent du diable, le Marin, mais où va-t-on ?!

Je propose une règle pour chacun des 3 exemples afin de mettre un terme à ces divagations prononciatives.

L'asperge sauvage sera dorénavant appelée « Asperge sauvage ». Pourquoi aller chercher compliqué quand on peut faire simple ? « Respunchous, toi même ! »

Le village d'à côté ne sera plus nommé. En effet, n'étant pas de St Paulet, ils sont, de fait, des étrangers. Nom plus prononcé = plus de problème.

Pour ce qui est du phénomène naturel, la solution sera simple. On dira « le vent qui vient de la mer et qui casse la tête ». On fait simple et on arrête les divagations !

Je suis certain que ces propositions trouveront un écho favorable et répondront à un besoin légitime de droiture, d'unicité, de rassemblement autour de valeurs traditionnelles et communes. On ne va pas se laisser emmerder par des divergences, non mais !

Yannick G.

Le saviez-vous ?

L'asperge sauvage et le Respunchous sont en fait deux plantes bien distinctes.

L'asperge sauvage ressemble effectivement à l'asperge commune (tige verte que vous reconnaîtrez tous).

Le Respunchous quant à lui est en fait une plante grimpante comestible au goût amer.

Vous pourrez distinguer sur cette photo un Respunchous grimpant sur une asperge sauvage... un joli cliché qui mettra tout le monde d'accord !



Le dessin de Sophie



Le poème de Billie

Interrogation

Est-ce le moment de détester ce monde ?
Et ça sert à quoi de détester ?
Reculer, s'isoler ou faire preuve d'immonde,
Pour se retrouver seul personne à aimer.

Cette terre que nous abimons malgré nous
Par manque de connaissance ou manipulation,
Depuis si longtemps déjà et trop sujet tabou.
Il est temps de vraiment s'y pencher avec attention.

Ceux qui s'en moquent sont inconscients.
Ils n'imaginent même pas l'avenir de leurs enfants,
Les autres plus fragiles, vivent dans l'instant,
Avec cette instabilité de ne plus compter le temps.

Les guerres blessent et tuent les hommes,
Et la terre aussi millions de vies souterraines
bénéfiques pour nourrir les êtres, en somme !
Mais bon sang, pourquoi tant de haine ?

Trop de monde dans ce beau monde ?
Une certaine interrogation monte en moi.
L'observation aura raison d'enlever ma honte
Et accepter mes envies de ne plus accepter ma foi

Ha, j'avais oublié de vous parler de jardin
Ne serait-ce pas la solution pour aller mieux ?
Si chacun pouvait se vider la tête de tous ces mauvais
parfums,
Un balcon, un coin de terre, bien ouvrir les yeux !

Freud a dit avant sa mort avec humilité :
La psychanalyse m'a pris trop de temps
J'aurais mieux fait d'aller jardiner.

Billie

L'énigme d'Hugo

Réponse à l'énigme du dernier numéro :
« Nous sommes 8 petites choses avançant
sans relâche, pour défendre notre roi des
attaques d'un lâche. Qui sommes-
nous ? **Les Pions d'Echec**

Nouvelle énigme :
**Quel est le seul mot de la langue
française qui, tout en se terminant par "-
ette" est masculin ?**

Précision : les mots composés
(ex : "Casse-noisette") ne sont, bien sûr,
pas acceptés.

Côté jeux

Solution des mots croisés du numéro précédent

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	I		T	R	O	I	S		C	E	N	T		V	I	N
2	N	E	O		L	R		U	R	N	E		C	A	M	A
3	C	R	U	C	I	A	L		O	T	E	E		N	I	M
4	A	R	B		V		N	O	C	E		P	E	S	T	A
5		A	I	L	E	E		B	O	T	T	I	N		A	S
6	I		B	A		C	O	U	D	A	S		T	O	I	T
7	L	A		P	O	U	S	S	I	N	I	E	R	E		E
8		O	B	E	I		E		L	T		S	E	I	N	
9	L	U		R	E	C	R	E	E	E	S		E	L	E	V
10	A	T	L	A	S		A	S		S	A	I	S		T	A



Les lilas du causse [Photo : Audrey B.]

Commissions communales

Budget- Finances

Gérard Lamarque
Jean Luc Sanguesa
Sébastien Pastre
Catherine Sibra

Aide sociale

Virginie Darras
Jean Luc Sanguesa

Fleurissement et embellissement du village

Virginie Darras
Sébastien Pastre

Travaux – Voirie

Gérard Lamarque
Jean Luc Sanguesa
Sébastien Pastre

Fêtes et cérémonies

Virginie Darras
Thomas Marc-Antoine
Ségolène Dewaele

Saint Pauletois

Yannick Gil
Christophe Jeansing
Ségolène Dewaele

Patrimoine

Ségolène Dewaele
Catherine Sibra

Coordination des associations

Yannick Gil
Gérard Lamarque

Site internet

Thomas Marc-Antoine
Sébastien Pastre

Correspondant « Défense »

Titulaire : Yannick Gil
Suppléant : Christophe
Jeansing

Correspondant « Tempête »

Titulaire : Thomas Marc-
Antoine
Suppléant : Yannick Gil

Communauté de Communes

Titulaire : Gérard Lamarque
Suppléant : Jean Luc Sanguesa

SLA

Titulaire : Gérard Lamarque
Suppléant : Jean luc Sanguesa

SIRS

Titulaire : Gérard Lamarque
Suppléant(e)s : Ségolène
Dewaele, Thomas Marc-Antoine

SYADEN (Syndicat Audois d'Electricité et Numérique)

Titulaire : Jean Luc Sanguesa
Suppléant : Sébastien Pastre

Contacts

Mairie

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 17h à 18h
Tel : 04 68 60 06 49
mairiedesaintpaulet@orange.fr
www.saintpaulet.fr

Secrétariat du SIRS

(Syndicat Intercommunal
du Regroupement Scolaire)
Mardi de 8h30 à 12h
Assuré par Sandrine VILLE
Tel : 04 68 60 06 49
s.i.r.s@orange.fr

Location des salles

Réservation et inscription au secrétariat de
la mairie

Informations pratiques

Collecte et tri des ordures ménagères

SMICTOM – 04 11 21 00 24

Ordures ménagères : Un ramassage par
semaine,

le vendredi matin

Tri sélectif : Un ramassage par semaine,
le mercredi matin

Encombrants réutilisables

EMMAUS – 04 68 23 44 60

Gravats

Benne au hangar communal
(demander la clef en mairie)